

# Lutter CONTRE LA PAUVRETÉ : porter attention à tous

Alors que 20 % de la population du Cher vit en-dessous du seuil européen de pauvreté (880 €/mois), la droite considérait le service social comme un boulet, une obligation dont elle se serait bien passée. Comme si elle en avait honte, elle n'en parlait jamais. L'accueil dans certains locaux était indigne ; les délais de traitement inutilement longs ; l'information des familles souvent délaissée.

## Un service public de proximité préservé et revalorisé

255 000 personnes sont accueillies chaque année dans les 17 Centres médico-sociaux, les 63 permanences sociales ou les Maisons des solidarités du Conseil Général qui irriguent le département. Ces chiffres témoignent de l'ampleur des missions confiées au département et du besoin ressenti par la population. Contre vents et marées, le service public social départemental est resté un des rares services publics qui conserve des permanences dans les communes rurales. En assurant une présence régulière dans les quartiers et dans les communes rurales, les travailleurs sociaux peuvent remplir leur mission de repérage et prévention des situations matérielles et affectives les plus critiques pour les enfants comme pour les adultes. Aucune personne, pour nous, ne doit être abandonnée.

## Un maillage qui protège

12800 familles sont rencontrées chaque année, 1000 sont aidées dans la gestion de leur

## Et sur le territoire, des actions originales

Aux Gibjoncs, le groupe « Gib'Expression » invite les usagers du Centre médico-social à proposer des actions communes pour lutter contre l'isolement, sortir de son quartier, être plus à l'aise dans les démarches administratives, ... A Baugy, Aubigny, Val d'Auron, l'animation « lecture » dans les salles d'attente de la Protection Maternelle et Infantile éveille à la lecture enfants et parents. Sur les cantons de Léré, Sancerre et Vailly, un « mobilibus » facilite les déplacements de personnes très isolées vers les services les plus indispensables : épicerie sociale, lieux de soins, auto-écoles, ... Des ateliers cuisines sont proposés à Baugy, Sancerre, Les Aix d'Angillon, ... pour manger mieux pour pas cher. Des équipes de médiateurs culturels ont été constituées parmi les travailleurs sociaux du département. Ils accompagnent des usagers vers des spectacles à la Maison de la Culture de Bourges, aux Bains-Douches, à la Carrosserie Mesnier, à Noirlac, au Mac Nab ...

budget par des Conseillères en Economie Sociale et Familiale, 500 soutenues par des psychologues. 150 familles avec enfants sont aidées dans la gestion quotidienne du ménage par des professionnelles compétentes. Avec la crise économique, le nombre de familles qui n'arrivent plus à payer leurs factures ou à faire face aux besoins vitaux a beaucoup augmenté. Elles sont soutenues et accompagnées par le Conseil Général.



Collectivités en danger

Des services publics en danger !  
Les équipes du Conseil Général doivent faire face à des demandes en hausse, en raison du

Moins de service public de l'emploi, moins de permanences des organismes de sécurité sociale, moins de présence des caisses de retraite, ce sont plus de sollicitations vers les services départementaux pour pallier ces carences.



## 2004-2010, un Département ...

# INNOVANT

## Créer des Maisons des Solidarités

Les maisons de solidarité ne sont pas de nouveaux services départementaux. Elles représentent une nouvelle façon d'assurer le service public départemental en direction des habitants. Notre ambition, par les démarches de maisons des solidarités, est multiple :

- trouver, près de chez soi, des informations sur l'ensemble des services à la population proposés par le Conseil Général du Cher ; c'est l'extension d'un service
- susciter des projets en faveur de la population avec communes, associations, institutions partenaires et population ; c'est un outil pour des projets de développement social
- modifier les relations entre le Conseil Général et ses usagers, dont l'expertise et les savoir-faire peuvent être mieux valorisés ; c'est un engagement démocratique pour la dignité et la citoyenneté de tous.

De telles transformations se mettent en place progressivement. La maison des solidarités fonctionne à Baugy, avec des antennes à la Guerche, Sancerre, Nérondes et Sancergues. Le projet est en marche à Bourges, Vierzon et dans le Nord.

Cela ne nous étonne pas que la droite critique cette politique. Pour nous, c'est presque un hommage !

## Améliorer le fonctionnement au profit des usagers

Notre ambition a été d'améliorer le service aux habitants dans trois directions :

- améliorer les conditions d'accueil en rénovant les bâtiments : bâtiments neufs à Vierzon, en construction à Baugy et Saint-Florent ; accès à des locaux décentes à Sancergues, Sancerre, Dun sur Auron et bientôt à Nérondes puis Lignières; rapprochement des usagers à Bourges avec le service réouvert dans le quartier d'Auron (Fulton) ; agrandissement réalisé à Mehun et en cours à Aubigny ; rénovations à Saint-Amand, à l'étude au Châtelet
- accélérer le traitement des demandes en simplifiant les procédures (aide sociale pour les personnes âgées, accès aux aides du Fonds Solidarité Logement, aides pour les enfants, ...). Ces évolutions ont été perturbées par les modifications législatives incessantes et particulièrement la mise en place du RSA ;



- améliorer l'information et l'accès aux droits des usagers en assumant pleinement la mission départementale de solidarités et en la faisant connaître.

## Contre les exclusions

Le Conseil Général a soutenu des associations de lutte contre l'exclusion telles que Mosaïque (soutien aux personnes réfugiées), Cher Tsiganes (insertion des gens du voyage) et Cassiopée (lutte contre l'illettrisme des gens du voyage), Accueil et Promotion (lutte contre l'illettrisme), ...

Il intervient en soutien des mineurs étrangers isolés accueillis au Centre départemental de l'enfance pour qu'ils obtiennent le droit de rester en France à leur majorité.

Enfin, son règlement départemental d'aide sociale permet de garantir que les enfants des familles sans papiers ne souffrent pas de la faim.

## Ce que la loi a changé depuis 2004

- l'Etat a repris la responsabilité de la prévention de la tuberculose, des vaccinations obligatoires et des maladies sexuellement transmissibles
- la réforme de la loi sur les tutelles, intervenue en 2008, a remplacé, sous réserve de l'accord des personnes concernées, certaines mesures de tutelles ou curatelle en Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (aide à la gestion budgétaire). Ces mesures sont à la charge des Conseils Généraux.

- le service public de proximité : 63 points de permanences en rural et dans les quartiers
- une amélioration notable des conditions d'accueil
- une autre façon de penser le développement social : la création de Maisons des Solidarités